



Projets de l'APEDAF

Année 2008

Les **champs d'action prioritaires** de l'APEDAF sont et restent:

- I. L'aide interparentale et familiale
- II. L'éducation de l'enfant sourd
- III. La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes
- IV. La réalisation et la mise à disposition (pour une plus grande accessibilité) d'outils pédagogiques/services pour un grand public dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente
- V. La collaboration avec d'autres associations

Les objectifs majeurs pour tous ces champs d'action sont :

- former le personnel administratif et social pour satisfaire les exigences propres à la démarche d'Education permanente et ainsi mieux servir les membres de l'association de même que le grand public ;
- poursuivre son investissement dans la consolidation de liens avec les parents d'enfants déficients auditifs et mettre en œuvre des moyens afin d'assurer une participation des parents de plus en plus active dans les régions où leur implication est plus faible ;
- développer davantage son ouverture aux milieux défavorisés en leur proposant des outils adéquats et susceptibles d'éveiller leur intérêt ;
- améliorer sa méthodologie et dynamique interne par rapport aux projets à réaliser ;
- renforcer et structurer le Comité d'Evaluation des Outils/Services d'Education permanente ;
- continuer son travail d'ouverture au monde associatif en vue de nouvelles collaborations ;
- augmenter la visibilité de l'association en développant des contacts avec les médias dans le but d'une plus grande *diffusion* des informations propres à sensibiliser le grand public à la problématique de la surdité.

Ce sont des objectifs qui s'inscrivent à moyen et à long termes.

I. AIDE INTERPARENTALE ET FAMILIALE

1. Accueil et soutien des parents

La demande principale et prioritaire émanant des parents concerne l'information. Ils recherchent, en particulier, une information neutre, pluraliste et compréhensible. Dans un souci permanent de disponibilité, l'assistante sociale répond à leurs questions de façon objective. Elle les renseigne à propos de questions juridiques diverses (allocations familiales complémentaires...), de la recherche d'adresses ou de toute autre demande.

La deuxième demande des parents concerne le soutien. L'assistante sociale et l'assistante psychologue sont formées afin d'aider les familles qui vivent des situations difficiles suite à la surdité de leur enfant. Un soutien psychologique ou social peut, dès lors, leur être apporté. Nous observons que les parents d'enfants déficients auditifs s'adressent, de façon plus spontanée et systématique, à notre service social lorsque le besoin s'en fait sentir.

En outre, une démarche de rencontre accrue et pro-active auprès des familles est actuellement proposée pour l'année 2008. L'assistante sociale se déplacera en effet, à travers toute la Communauté française, au cœur des familles et ce, dans un souci de rapprochement de celles-ci.

Comme par le passé, la mise en place d'un accompagnement personnalisé des parents sera traitée en priorité. Un suivi des contacts est primordial et sera privilégié.

Nous veillerons à rester actifs afin de créer des relations de proximité avec les différents acteurs du monde de la surdité (parents, professionnels, etc.) pour la poursuite et/ou la création de projets.

Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront donc à être développés.

2. Parents-relais

Les parents d'enfants sourds et malentendants apprécient particulièrement la communication « de parents à parents ». A ce jour, huit parents-relais sont disponibles afin de venir en aide aux autres familles.

En 2008, nous projetons d'organiser deux journées de formation continuée pour l'équipe de parents-relais (la demande de subsides nous ayant été refusée, la formation sera subsidiée sur fond propre et sera étalée sur deux ans).

La décision fait suite à la réflexion menée en 2007 concernant ce service en tenant compte de leurs *desiderata*.

L'assistante sociale sera chargée d'informer les parents-relais sur le contenu de ces formations ainsi que sur les thèmes qui y seront abordés. Ces derniers ont été

choisis et adaptés en fonction des besoins et des attentes formulées précédemment par les parents-relais. Ces deux journées reprendront les thèmes suivants :

- le deuil de l'enfant idéal, le samedi 9 avril 2008 et ;
- la gestion des émotions, le samedi 4 octobre 2008.

Elle recontactera aussi les parents-relais actuels afin d'écouter leurs souhaits, désirs et attentes dans le but d'améliorer le service proposé et tendre ainsi davantage vers l'objectif poursuivi. De nouveaux parents, désireux de s'investir dans le projet, seront également approchés. D'autres rencontres pourraient être planifiées pendant l'année afin d'axer les échanges sur le rôle de parents-relais, les limites, les difficultés pouvant être rencontrées, etc.

Suite à une réflexion entamée par les parents-relais, une plaquette de présentation du service sera réalisée afin d'accroître la visibilité du projet et, par conséquent, de permettre à un plus grand nombre de nouveaux parents d'être soutenus adéquatement lors de l'annonce de la surdité de leur enfant. Cette plaquette de présentation proposera un descriptif du projet et sera agrémentée de photos des personnes ressources. Elle vise à toucher un nombre considérable de parents en demande de soutien. Le site internet présentera également ce service.

3. Activités familiales

Dans le but d'apporter un meilleur accueil et soutien aux parents de l'association, nous mettons en place diverses activités. L'ensemble des parents membres de l'association sera cordialement invité à y participer. Nous espérons que les familles se rendront nombreuses à ces activités et s'investiront dans les projets qui leur sont proposés.

Soirée prestige pour le 30^{ième} anniversaire APEDAF :

Le jeudi 22 mai 2008, se tiendra une soirée dédiée au 30^{ième} anniversaire de l'APEDAF. Parents, politiques et acteurs du monde de la surdité se réuniront afin de participer à cette soirée festive. Au programme de la soirée : mot du Président, présentation de l'APEDAF en images, projection POWERPOINT; introduction du prochain Forum politique, avant-première du nouveau site Internet de l'APEDAF ; spectacle de la Cie Imagerie. Pour cette soirée très attendue, nous espérons réunir cent cinquante convives et leur présenter, à cette occasion, nos actions citoyennes passées, actuelles et futures ainsi que nos différents partenariats.

Journée des familles pour les 30 ans

Le dimanche 21 septembre 2008, l'association organisera une journée des familles. Le Domaine Provincial d'Hélocine est le lieu prévu pour la tenue de cette journée festive. Il s'agira de la première activité familiale de l'année. Un grand jeu de piste sera organisé dans la matinée. A midi, un buffet sera prévu suivi par une présentation théâtrale. Plusieurs autres activités qui restent à déterminer seront au programme. Toutes les familles membres de l'APEDAF seront cordialement invitées à participer à cette journée durant laquelle nous pourrons, entre autres, évoquer de bons souvenirs.

Saint-Nicolas :

En décembre, une activité Saint-Nicolas est également à l'agenda de nos activités. L'APEDAF organisera une après-midi festive pour les petits et les grands.

Activités Mouscron :

L'Antenne Mouscronnoise organisera un Week-end à FECAMP du 27 au 29 juin 2008. Le domaine « Les Calètes », à Fécamp-Colleville en France est un charmant village de vacances. Un hébergement en gîte dans une vallée très calme et nature est prévu. Il bénéficie d'un panorama exceptionnel sur les étangs et la rivière « La Valmont » bordés de forêts à 10 minutes de Fécamp ».

Le programme de ces trois journées:

- Visite du musée Découverte du chocolat, son histoire, sa culture.
- Sentier Découverte, jalonné de différents parcours, la zone paint ball, activités annexes ; jeux collectifs : mini golf, bowling, salle de jeux, pétanque, animaux : mini ferme pédagogique, animaux en semi liberté, lamas, kangourous, rennes... ; Ludi parc : manèges, toboggans, portiques, tracteurs à pédales... ;
- Promenade dans le port de plaisance, la plage, le magnifique Palais Benedictine ainsi que les falaises ».

Une maman d'enfant sourd prend en charge cette activité.

Tout au long de l'année, des activités « Prairie » seront organisées à la ferme pédagogique de Mouscron

Activités Tournai :

La première marche au profit de l'APEDAF se tiendra à Flobecq le dimanche 25 mai 2008. Les participants pourront emprunter trois circuits différents soit de 5, 10 ou 20 kilomètres dans une région absolument remarquable.

Diverses activités régionales sont planifiées tout au long de l'année afin de permettre aux familles des rencontres et des échanges, notamment à Tournai, Mouscron et au Luxembourg.

II. EDUCATION DE L'ENFANT SOURD

1. Service d'aides pédagogiques

L'équipe d'aides pédagogiques de l'association poursuivra son travail de soutien et d'accompagnement des enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire. Ces vingt-trois employés œuvrent en région wallonne et à Bruxelles. Ils interviennent dans tous les réseaux d'enseignement et à tous les niveaux scolaires.

En 2008, les aides pédagogiques participeront à diverses formations visant à étendre et améliorer leurs compétences, notamment une formation à l'AKA. Elles se rendront également à des réunions de travail destinées à évaluer les élèves suivis et répondre, de manière optimale, à leurs besoins spécifiques dans le cadre scolaire.

En Wallonie, différentes activités parascolaires seront préparées par les aides pédagogiques de la région.

Des animations seront notamment proposées aux enfants du niveau préscolaire et maternel. Elles initieront ces derniers à la Langue des Signes et à l'écrit.

Les séances d'animation « Clic clac, l'histoire est dans la boîte » se poursuivront également à Tournai. Rappelons que, depuis l'organisation régulière de « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » au service Jeunesse de la Bibliothèque principale de Tournai en novembre 2005, les livres occupent une place beaucoup moins importante dans les activités « Clic clac, l'histoire est dans la boîte ». Ces après-midis sont devenus davantage les déclinaisons ludiques d'un ensemble d'activités socio-pédagogiques. Différents bricolages, jeux de société, recettes de cuisine... ont relégué la lecture et les histoires à des moments de transition et de rappel au calme. L'objectif socialisation « sourde » domine désormais.

Enfin, vu leur grand succès, des *ateliers de conversation et d'initiation à la Langue des Signes* continueront à être organisés pour les familles wallonnes et bruxelloises membres de l'APEDAF ainsi que pour le grand public.

Les aides pédagogiques poursuivront aussi le soutien pédagogique adapté (remédiation) et les activités ludiques proposés aux enfants sourds et malentendants les mercredis après-midis à Bruxelles.

2. Prix de la Clinique de Beloeil

Le Conseil d'administration du Prix Clinique de Beloeil avait pris la décision de suspendre le Prix en 2007. Dès lors, l'appel à candidatures fut lancé en octobre et la remise des candidatures au jury est attendue le 15 janvier 2008.

La proclamation des lauréats, quant à elle, devrait se faire en juin 2008. Le Conseil d'administration espère que le travail de clarification du règlement organique portera

ses fruits et qu'il pourra donc recevoir plus de candidatures que les années précédentes.

En remplacement du Dr Pierre Leleux, Monsieur René Cerise assumera ses nouvelles fonctions de coordinateur du jury pour l'année 2008.

3. Service d'animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... »

En 2008, nous veillerons à consolider les animations que nous avons mises en place en 2007 dans les bibliothèques d'Arlon, Nivelles et Wavre. Un travail accru sera effectué dans la promotion des animations qui sera assurée par la responsable du projet.

Nous espérons que le projet sera découvert et suivi par les familles des nouvelles régions.

Un suivi régulier du projet sera assuré tout au long de l'année par la responsable du projet, l'assistante sociale. Elle assistera aux animations dans les différentes régions. Nous privilégierons les contacts réguliers aux bibliothèques. Celles-ci seront invitées à contacter la responsable du projet pour toute question relative aux animations.

En 2008, l'assistante sociale poursuivra son travail d'accompagnement administratif des conteurs.

Le 10^{ème} anniversaire de BBSB :

En 2008, le projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » fêtera ses 10 ans.

A cette occasion, nous rassemblerons conteurs et familles qui ont fait de ces animations une réelle réussite au fil des ans. Grâce à leur enthousiasme, nous pouvons proposer aujourd'hui, aux familles, des animations dans 6 bibliothèques de la Communauté française.

Cet événement se tiendra vraisemblablement à la bibliothèque de Schaerbeek dans le lieu où tout a démarré en 1998. Une réception-brunch sera proposée aux fidèles des animations. Plusieurs surprises sont à prévoir

La date pressentie est le 7 décembre 2008.

4. Formation à l'art du conte

Aucune formation à l'art du conte n'est planifiée pour 2008. La priorité est de bien implanter les deux nouvelles équipes du Brabant-Wallon et de Tournai, nouvellement formées, et assurer aux conteurs l'accompagnement adéquat à la poursuite du projet dans une préoccupation constante d'offrir à nos familles d'enfants sourds et malentendants et au public, des animations BBSB de qualité. Ceci sera possible grâce aux deux journées de formation continuée qui sont par contre prévues et qui seront proposées aux « conteurs juniors ».

En proposant une formation continuée nous poursuivons l'objectif de perfectionner le travail déjà entamé en tentant de pallier aux difficultés ressenties par chacun depuis

la prise en charge des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » par les conteurs.

Ces deux journées sont destinées aux « conteurs juniors »: à savoir l'équipe tournaise et l'équipe de Wallonie.

Une équipe de 4 formateurs prendra ces formations en charge.

5. Projet pilote « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » dans les écoles (durée de trois ans)

A l'instar des activités « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » qui se déroulent dans les bibliothèques de la Communauté française, l'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre et à la découverte de la Langue des Signes.

En 2008, deux écoles de la région bruxelloise, accueillant des enfants sourds, prendront part à ce projet. Deux animations auront lieu au Collège Saint-Pierre de Jette et quatre à l'école Jean XXIII section Parmentier. Ces dernières sont d'une durée d'une heure et s'inscrivent durant les périodes scolaires.

L'objectif est d'initier au plaisir de la lecture, d'attirer les enfants vers les livres, les contes, de leur faire découvrir la Langue des Signes et sa richesse. Le projet vise aussi à rendre plus accessibles des histoires qui sont difficilement compréhensibles par des enfants sourds en raison du niveau de langage utilisé dans les livres (tournures de phrases complexes, sens propre et sens figuré, décodage nécessaire de la morale des contes), et donc d'améliorer le niveau de français des enfants en général et des enfants sourds en particulier.

Ce projet poursuit également l'objectif d'amener les gens à considérer la Langue des Signes comme une langue à part entière.

Le contact régulier des enfants entendants avec la Langue des Signes et avec des personnes sourdes permet également de démystifier la surdité.

Au niveau scolaire, ce projet incite à faire la preuve que des enfants présentant certaines déficiences ont cependant leur place dans notre type d'enseignement et montre que des pistes existent pour combler « le manque » et favoriser l'intégration sociale.

III. SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES AUTORITES COMPETENTES

1. Outils de sensibilisation et d'information

1.1. Plaquette de présentation, affiche, fascicules et présentation POWERPOINT de l'APEDAF

La plaquette de présentation, l'affiche ainsi que les fascicules de présentation de l'APEDAF, outils de sensibilisation et d'information, sont en cours de réalisation. Ils seront présentés en primeur lors de la soirée 30^{ième} anniversaire de l'association. Le travail de visibilité est constamment à poursuivre.

Ces nouvelles vitrines de l'association, seront diffusées à un large public en vue d'une présence et d'un affichage important dans les sites/lieux en relation avec le secteur de la surdité.

Un montage POWERPOINT sera réalisé en 2008 en vue de présenter l'APEDAF lors de sensibilisations, stands ou lors de toute autre manifestation servant à faire connaître nos actions.

2. Sensibilisation du grand public

2.1. Sensibilisations

Comme par le passé, de nombreuses sensibilisations à la surdité sont programmées pour l'année 2008. Elles répondent notamment à la demande de différents établissements scolaires répartis en Communauté française. Nous remarquons que, d'année en année, l'intérêt des jeunes pour ce sujet s'accroît. Celles-ci pourront être présentées, suivant la demande, tant aux élèves déficients auditifs qu'aux enfants entendants et aux enseignants. Elles auront pour objectif de leur apporter des informations théoriques et pratiques sur la surdité.

Des sensibilisations pour le grand public seront également présentées en 2008 afin de continuer la démarche d'Education permanente déjà amorcée depuis l'élaboration du nouveau décret. Celles-ci sont l'occasion de favoriser l'intégration des personnes sourdes dans notre société.

Environ cinq sensibilisations sont attendues en 2008.

2.2. Participation aux salons/ foires/ festivals

L'APEDAF poursuivra son travail de représentation et de sensibilisation en présentant ses activités, services et réalisations. Elle profitera de ces moments pour faire vivre les outils d'Education permanente.

La réflexion se poursuivra afin de diversifier et d'accroître le nombre de présentations/animations autour des outils lors de stand ou lors d'événements ponctuels.

Participation de l'association aux événements suivants, connus à ce jour:

- Colloque « Ensemble avec les personnes extraordinaires » le 16 et 17 mai
- "Semaine de sensibilisation et d'information sur la surdité", Tournai, Galerie commerciale Les Bastions (3^{ème} semaine de janvier), organisateur : ASMT.*
- Salon Accessible à Tournai

2.2.1. Journée Mondiale des Sourds

Le samedi 27 septembre 2008 se déroulera à Eupen la 15^{ème} Journée Mondiale des Sourds de Belgique. L'APEDAF y tiendra, comme chaque année, un stand et fera des animations autour des outils pédagogiques réalisés les deux dernières années.

2.3. Opération Souris

L'«Opération Souris» se déroulera du 1^{er} au 28 février 2008. Christian Merveille assurera le parrainage de cette nouvelle édition. Différentes personnalités apporteront également leur concours à notre opération. Ces parrainages ainsi que les diverses retombées médiatiques aideront à augmenter la visibilité de notre association auprès du grand public.

Un spectacle exceptionnel sera organisé le 17 février 2008 à Bierges. Il a pour intitulé « Regarde ce que j'entends ». A cette occasion, l'APEDAF aura l'honneur de compter sur la participation de Christian Merveille avec le soutien du groupe « ALIZE » et de Vincent van Sull. Il sera mené en synergie avec l'Opération Souris qui a pour objectif de soutenir l'APEDAF dans sa démarche d'accompagnement des enfants sourds en intégration. De plus, au-delà des fonds récoltés, cette manifestation représente un excellent moyen d'informer et de sensibiliser aux difficultés liées à l'éducation des enfants sourds.

Une boîte de quatre souris sera offerte à chaque spectateur!

2.4. Site Internet

Un nouveau site Internet de l'APEDAF est actuellement en cours de réalisation. Son lancement aura lieu lors de la soirée prestige des 30 ans de l'association.

Des techniques plus récentes seront utilisées pour son élaboration. Celui-ci, entièrement revu et remis à jour, se verra également plus structuré et plus imagé. L'accent sera mis notamment sur l'attrait de la présentation. Il sera le pôle animé de référence donnant accès à toutes les informations nécessaires aux internautes désireux de s'informer et d'échanger sur la surdité (membres et non-membres). Des mises à jour seront faites régulièrement. Différentes activités, mises en place par l'APEDAF, y seront ajoutées. Les visiteurs pourront donc y apprécier divers changements, notamment :

- le rapport d'activités de l'année précédente et les projets de l'année en cours ;
- l'actualisation des textes existants ;
- le développement du volet « aide pédagogique » ;
- un emplacement de présentation du Forum politique, du Prix Clinique de Beloeil et de l'Opération Souris ;

- un compteur éventuel ;
- les Actes du colloque et les autres outils pédagogiques.
- plus de photos
- développement du service parents-relais

Pour assurer sa promotion, nous distribuerons des stylos aux convives présents lors des deux événements festifs organisés dans le cadre des 30 ans de l'association.

3. Sensibilisation des autorités compétentes

3.1. Forum politique

Le Forum politique de l'APEDAF, organisera sa prochaine rencontre le lundi 30 juin 2008 de 14h30 à 17h00, au siège social de l'association. Il aura pour thème « l'accompagnement parental suite à la mise en place du programme de dépistage de la surdité dans les maternités ». Une invitation sera envoyée à quelques 190 politiciens de tous partis confondus.

Nous souhaitons poursuivre notre action de sensibilisation en constituant un groupe de femmes et d'hommes politiques intéressés par les problèmes spécifiques que rencontrent les familles d'enfants sourds et malentendants. Il s'agit, dès lors, d'informer et d'échanger nos réflexions, nos expériences et nos préoccupations concernant les enjeux et les difficultés des familles d'enfants déficients auditifs.

3.2. Accessibilité à la culture

L'APEDAF poursuit son travail de sensibilisation auprès des télévisions belges en matière de traduction en Langue des Signes, sous-titrage des émissions, existence d'émissions réalisées par les sourds.

3.3. Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé (CSES)

Madame Eliane Demunter ainsi que la coordinatrice Edith Rioux continueront de représenter l'APEDAF lors des réunions du Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé. Ces rencontres se dérouleront mensuellement.

IV. REALISATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES ET DE SERVICES POUR UN GRAND PUBLIC

L'APEDAF s'est vue octroyer la reconnaissance dans le cadre du nouveau décret d'Education permanente du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet donc de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Notre association doit, dès lors, s'atteler à poursuivre la réalisation et faire connaître au grand public annuellement, pendant une période de cinq ans, au moins dix outils et services.

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés en 2005 et en 2006, l'APEDAF se donne comme objectifs en 2008, d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques ainsi que d'évaluer les projets mis en place en 2005 et 2006. Une réflexion en ce sens a commencé en 2007.

Les outils/services réalisés en 2008 seront les suivants :

1. Bulletin trimestriel « La Parentière »

Y figureront des articles de fond, conséquents et nombreux. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'un feuillet de format A3 y sera ajouté afin d'augmenter la surface et donc le nombre d'articles qui y sont présentés.

Elle sera diffusée plus largement et tentera de répondre davantage aux attentes des lecteurs. Notons que le bulletin trimestriel se verra interactif. Des partenaires seront contactés afin de partager des articles, tranches de vie, opinions...

Les différentes associations partenaires seront invitées à contacter l'APEDAF afin d'y faire paraître leurs activités.

2. Centre de documentation

Un poste informatique mis à la disposition des utilisateurs vise à faciliter les recherches au sein du centre de documentation de Bruxelles.

L'APEDAF fera l'acquisition de nouveaux ouvrages afin d'enrichir le centre existant (notamment en fonction de l'actualité).

Notre nouveau programme de gestion de la bibliothèque permettra une mise à jour des fréquentations et la visualisation de statistiques

A Tournai, un centre de documentation multimédia a vu le jour en 2007. Différents catalogues de maisons d'éditions et de boutiques d'achat en lignes spécialisées dans la surdit  y seront pr sent s. Tout comme   Bruxelles, le service permettra de consulter et/ou d'emprunter des ouvrages, CD, DVD. Du mat riel de consultation sera  galement   la disposition du grand public (poste informatique, lecteur vid o, DVD, t l vision, mobilier de rangement et de consultation (tables, chaises).

3. Service de mini-conf rences / ateliers th matiques

Le service de mini-conf rences / ateliers th matiques, mis en place en 2007, continuera sur sa lanc e durant l'ann e 2008. Les rencontres trimestrielles se tiendront au si ge social de l'APEDAF. Le dernier vendredi du mois restera   privil gier afin de s'assurer d'une fid lisation du public.

Les sujets propos s seraient les suivants : l'adolescence, l'acquisition du langage, l' ducation de l'enfant sourd, les loisirs. Ces sujets pourront faire l'objet de modifications afin que les th mes propos s soient en parfaite ad quation avec les attentes des parents d'enfants sourds et malentendants tout en permettant  galement de toucher un large public. Un professionnel y sera invit . Les conf rences, d'une dur e de plus ou moins une heure, seront suivies d'une p riode de questions-d bat.

Ce service cadre avec la d marche d'Education permanente (productions de services).

4. Forum de discussions sur Internet

Ce service, mis en place en 2005, attire de nombreux internautes. Si nous constatons d'ores et d j  un accroissement du nombre de visiteurs, nous d sirons d velopper notre forum davantage encore en 2008. Notamment par l'apport de th mes et textes vari s, sujets de d bat ainsi que par l'ajout d'informations courantes sur les activit s de l'association.

Une attention particuli re sera consacr e au Forum cette ann e suite au lancement de notre nouveau site Internet.

5. Ateliers de conversation et d'initiation   la Langue des Signes

Ces ateliers de conversation et d'initiation   la Langue des Signes continueront    tre propos s, gratuitement, dans deux r gions de la Communaut  fran aise (Bruxelles et Tournai) en 2008. Ils se d rouleront jusqu'en juin 2008 et reprendront en septembre avec de nouveaux groupes.

Ils visent   initier pr cocement   la pratique de la Langue des Signes et s'adressent   toute personne d sireuse d'en apprendre les bases: parents, professionnels,  ducateurs, animateurs,  tudiants...

A Tournai, trois p riodes d'atelier sont propos es pour le niveau 1, fr quent  actuellement par des enfants (fratrie et copains) et des parents (initiation). Un deuxi me niveau est ouvert aux personnes d sireuses de se perfectionner. Ces

ateliers ont lieu le mercredi après-midi (2x2 heures) et le jeudi après-midi (1x2 heures).

A Bruxelles, l'atelier a lieu une fois par semaine, le mercredi après-midi, durant 1h30, dans les locaux du siège de l'APEDAF (niveau initiation).

6. Service de sensibilisation à la surdité

Le travail de sensibilisation à la surdité se poursuivra en 2008 dans les régions wallonne et bruxelloise. Il sera davantage étendu au grand public. Toute personne/ tout organisme désireux de se sensibiliser et/ou de se familiariser avec le monde de la surdité est invité à prendre contact avec l'assistante sociale de l'APEDAF.

7. « Parcours de Sourds » (titre provisoire)

Cet outil d'Education permanente prendra la forme d'un DVD offrant un panel de témoignages de sourds, retraçant leurs parcours avec leurs difficultés, leurs moments durs, mais aussi leurs moments forts. L'idée est d'interroger des sourds ayant suivi des parcours assez différents, de manière à présenter un panel le plus large possible, que ce soit au niveau de l'origine de la surdité, que de la gravité de celle-ci, des choix scolaires et médicaux, des aides techniques adoptées, etc.

Les notions auxquelles les Sourds feront allusion lors de leurs témoignages seront illustrées et explicitées dans une partie plus théorique du dvd.

Cet outil, léger, peu onéreux et « moderne » sera adressé à un large public, c'est-à-dire tant aux personnes directement concernées par la surdité (professionnels, familles, élèves, etc.) qu'aux personnes qui ne sont pas directement concernées.

Ce projet vise plusieurs objectifs. Tout d'abord, ce DVD pourra rassurer les parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant et leur donner des témoignages concrets susceptibles de les aiguiller dans leurs propres choix. Il pourra également donner confiance aux personnes sourdes et malentendantes et à leurs parents, en mettant en lumière des parcours parsemés d'obstacles mais aussi de réussites. Les divers témoignages permettront au grand public de découvrir le monde de la surdité, de l'approcher et de mieux le connaître. Enfin, les récits tenteront de briser les clichés et les idées préconçues sur la surdité, notamment en montrant la diversité des cas de surdité et de traitements.

8. « L'acquisition du langage » (titre provisoire)

Cet outil sera finalisé en 2008. Il se veut être une approche abordable mais sérieuse des notions modernes concernant l'acquisition du (d'un) langage, le langage et le développement psychosocial, les choix d'éducation de l'enfant sourd. Dans un but pratique et concret, ces notions seront probablement abordées à travers la problématique de l'éducation (et les possibilités en Belgique).

9. Les cahiers de la salamandre n° 3 : « Surdit  et discrimination »

L'ouvrage « Les cahiers de la salamandre n°3 : « Surdit  et discrimination » fait partie d'une collection qui promeut une r flexion sur les pratiques, les usages, les partis-pris autour de la surdit  pour contribuer utilement   l' panouissement individuel et social des Sourds,   leur appartenance sociale dans une majorit  qui ne se pose pas la question de ce que signifie « entendre » et puis « ne pas entendre ».

Participeront   ce num ro : Simone Korff-SAusse, Fabrice Bertin, Brigitte Lemaine, Nicolas Rettmann, V ronique Bergen.

10. Un DVD « B b , Bambin Sourds Bouquent... », destin  aux bambins et intitul  « Histoires d'ici et d'ailleurs » (titre provisoire).

D'une dur e d'environ une heure, un nouveau DVD intitul  « Histoires d'ici et d'ailleurs » pr sentera une vingtaine d'histoires ponctu es par des petites comptines qui rythmera le DVD. Ces histoires permettront de faire d couvrir d'autres cultures et univers. Ce DVD s'inscrit dans la lign e de production de DVD de divertissement qui a d but  en 2005.

Pr c demment, les diverses communications et entrevues avec les diff rents partenaires impliqu s dans le projet « B b , Bambin Sourds Bouquent... » (APEDAF-biblioth ques-conteurs) a abouti   la n cessit  de cr ation d'un outil sp cifique qui permettrait aux familles qui n'ont pas la possibilit  de se rendre dans les biblioth ques d'assister aux animations.

Cet outil leur permet d'acc der   l'univers color  de la lecture qu'offrent les animations « B b , Bambin Sourds Bouquent... ». Chaque enfant d ficient auditif peut ainsi participer, avec sa famille et la fratrie,   une activit  commune.

Les objectifs de ce projet touchent  galement d'autres niveaux :

Ces DVD permettent aux conteurs d'auto- valuer leurs prestations. Ces outils seront indispensables pour les conteurs et les aideront efficacement   parfaire leurs prestations et   pr parer de mani re plus optimale les animations futures.

La cr ation de ces outils permet d'avoir une solution alternative lors d'une  ventuelle absence impr mptue d'un/des conteur(s)   une animation pr alablement pr vue en biblioth que. L'animation pourra ainsi n anmoins  tre maintenue (sous une autre forme).

11. Un DVD « B b , Bambin Sourds Bouquent... » de contes destin  aux bambins

D'une dur e d'environ une heure  galement, il pr sentera cinq ou six contes classiques aux bambins.

V. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

La collaboration avec les autres associations en relation avec le secteur de la surdité (Espace Sourds, FEPEDA, VLOC et ODOK, EURO-CIU, CREE, FFBSB, Grandir Ensemble, ESPAS, ALISE et Papillon vole...) se poursuivra bien évidemment tout au long de l'année. Une attention particulière sera apportée à notre désir de rapports et d'échanges fructueux avec ces différents partenaires.

La coordinatrice développera son partenariat par la rencontre régulière de dirigeants d'associations, centres ou écoles du domaine de la surdité.

VI. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1. Personnel APEDAF

Des réunions continueront à avoir lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Elles rassembleront les onze personnes (dix employés et un bénévole) de l'« équipe bruxelloise ». Elles auront pour but d'informer les personnes présentes de l'évolution de chacun des dossiers en cours, de répartir les tâches et de pallier aux dysfonctionnements éventuels. Le caractère régulier de ces réunions apportera aux employés la possibilité de communiquer leurs opinions à l'équipe. Ainsi exprimées, celles-ci permettront à l'équipe de se redynamiser et de rendre l'entraide plus spontanée grâce à la connaissance, par chacun, du contenu des dossiers en cours. Ceci, dans un souci de respect du travail et des collègues.

Des rencontres individuelles auront également lieu, de façon régulière, afin que la coordinatrice puisse assurer la gestion des projets de façon constante. Des informations personnelles pourront alors lui être communiquées.

Par cette démarche, nous assurons une discrétion et un suivi constant des projets en cours.

Enfin, diverses formations seront suivies par le personnel de l'association en vue d'assurer un *travail d'accompagnement* optimal (notamment une formation ACCESS pour la secrétaire).